



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnsr.fr – Web : www.sntrs.fr

N°348 du 28 février 2025

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive

- Rapport introductif et éléments de débat
- Relevé de décision de la CE du 21 janvier 2025
- Budget prévisionnel 2025

Rapport introductif et éléments de débat

Par Patrick Boumier et Claudia Gallina

Bienvenue à toutes et à tous, pour cette première CE du mandat issu de notre congrès de Dunkerque. Un congrès riche que nous devons honorer par une activité concrète de terrain.

L'actualité est très chargée, mais nous ferons un rapport introductif court, afin de laisser le temps à la discussion et à l'élaboration d'actions.

Aujourd'hui, nous sommes au lendemain de l'investiture de Donald Trump, avec tout ce que cela comporte comme risques de toute nature. La situation internationale est, on peut plus, instable, alimentée par la crise du système capitaliste à la recherche de débouchés impossibles sans avoir recours à l'économie de guerre. La guerre en Ukraine et le déluge de bombes en Palestine jouent les prolongations, même si nous devons nous réjouir du cessez-le-feu à Gaza, qui ne signifie pas que tout est réglé, bien évidemment, loin de là. L'hypocrisie sur le sujet me donne des hauts le cœur, mais bon, ça n'est pas le sujet aujourd'hui.

Je préfère signaler le fait que la Cgt organise avec le Mouvement de la Paix un colloque sur le désarmement nucléaire le 23 janvier prochain, donc ce jeudi. Cet événement se déroulera dans le patio de la Bourse Nationale du Travail en présence de rescapés des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki et de l'association japonaise Hidankyo qui a reçu le Prix Nobel de la Paix 2024. Cet événement s'inscrit dans les mobilisations de la Cgt pour un monde de paix. Les organisations sont invitées à y participer.

2025 démarre alors qu'en 2024, la richesse des milliardaires a augmenté de 2000 milliards de dollars, avec 204 nouveaux milliardaires (source : OXFAM). En France, les actionnaires du CAC 40 ont reçu près de 73 milliards d'euros de dividendes, en 2024, toujours plus haut !

Quand on nous dit que les caisses sont vides, ça n'est évidemment pas le cas pour tout le monde.

En France, les gesticulations politiques ont sauvé le nouveau gouvernement pour le moment, alors que les annonces de prétendus reculs ne sont que poudre aux yeux, soit purement mensongers, soit conditionnées à des mesures compensatoires.

La stabilité d'un gouvernement fut le credo martelé sans arrêt, prenant la forme d'un chantage, y compris au niveau de l'ESR, quand, par exemple, le nouveau « ministre », Philippe Baptiste nous a déclaré (délégation CGT ESR) : « s'il n'y a pas de budget 2025 voté bientôt, vous ne pourrez plus investir, donc travailler » ! En d'autres termes, il voulait dire « faites gaffe à ce que vous faites sur le terrain politique... ».

Et pendant ce temps-là, les nouveaux membres du gouvernement s'écharpaient pour s'approprier les meilleurs bureaux, et Darmanin imposait sa loi pour garder le logement de fonction attribué au ministre de l'Intérieur... Là aussi, l'hypocrisie le dispute à l'indécence quand on regarde la situation à Mayotte, et quand on écoute les déclarations des membres du gouvernement sur leur analyse et sur les actions qu'ils mettent (soi-disant) en œuvre...

Sur le sujet des retraites, la ficelle Bayrou-Macron-patronat est tellement grosse qu'elle pourrait bien se transformer en corde de pendu (au sens figuré, bien sûr) pour certaines personnalités qui feignent d'y voir un espoir de réelle négociation. Notre confédération CGT a très vite déclaré, que « toute discussion ne peut être qu'une étape vers l'abrogation de la réforme des retraites ». Il n'y a donc rien à gagner à aller cautionner le dénommé conclave du gouvernement allié au MEDEF. L'UL des UliS dont je dépends a adopté une motion à sa dernière CE, qui dit notamment, je cite « La CGT n'a rien à faire dans une réunion qui ne sert qu'à gagner du temps pour ce gouvernement et qui pourrait, si elle n'accouche pas d'une souris, aboutir à affaiblir encore plus les droits des travailleurs en termes de droits à la retraite. Il ne sortira jamais rien de négociations à plat sans rapport de force construit avec les travailleurs. ». Je pense que nous aussi devrions débattre de la participation de la CGT à ce conclave, et donner notre position à la confédération, afin de consolider son mandat.

François Bayrou se moque de nous en proposant un « conclave » sur les retraites qui n'est autre qu'une pseudo négociation car les propositions devraient se faire dans un cadre budgétaire verrouillé.

Avant même le début des discussions, le numéro un du Medef Patrick Martin, annonce la couleur. En effet il souhaite, 'que soit mise sur la table la question d'une dose de capitalisation afin de trouver des solutions pérennes à la baisse prévisible du taux de remplacement des pensions avec des solutions d'épargne... '.

Autrement dit, un changement du système par répartition vers un système à points et des fonds de pension favorables à la finance et non aux salariés.

Cependant c'est bien le Medef qui organise la baisse du taux de remplacement en laissant sur la touche les personnes de plus de 50 ans.

En 2023, seulement 58,4 % des personnes âgées de 55 à 64 ans ont un emploi, contre 82,6 % de celles âgées de 25 à 49 ans. Le taux d'activité des 55-64 ans » est de 61,7 %, alors que le taux de chômage des plus de 50 ans est de 5% seulement.

(Au sein des demandeurs d'emploi les plus âgés, c'est parmi les **60 ans ou plus** que le nombre de demandeurs d'emploi a le plus fortement augmenté, notamment depuis le début des années 2010).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-seniors-sur-le-marche-du-travail-en-2023>

Le taux d'emploi est calculé en rapportant le nombre d'individus ayant un emploi à l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'activité est calculé en rapportant le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) à l'ensemble de la population correspondante.

Le taux de chômage est calculé en rapportant le nombre de chômeurs à l'ensemble de la population active (actifs occupés + chômeurs)

Le patronat orchestre également la baisse de moyens dans les caisses de retraite en recrutant une majorité de salariés au SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel **de Croissance**), sans évolutions de carrière, ce qui diminue mécaniquement les cotisations. La France est de très loin, le pays où la proportion des salariés payés au salaire minimum (17%), est la plus élevée parmi tous les pays qui disposent d'un SMIC (<https://ses.ens-lyon.fr/ses/fichiers/Articles/Smicards-1.pdf>). Les baisses de cotisations liées au salaire minimum font de ce dispositif une « trappe à bas salaires » et sont une calamité d'un point de vue de notre système de protection sociale.

De plus, on peut se demander si le choix du terme 'conclave' est innocent. Cette référence à la religion ne servirait-elle pas à séduire la bourgeoisie catholique de notre pays, bien représentée au Medef ?

En ce qui concerne plus spécifiquement la fonction publique, le spectre des 3 jours de carence et 90% de salaire en cas d'arrêt maladie, le surgel annoncé du point d'indice et la volonté de remplacer certains agents par l'IA n'est pas entendable !

Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous avons perdu plus de 25% de notre pouvoir d'achat en 20 ans.

Nous sommes moins souvent en arrêt maladie que dans le privé.

Nos savoir-faire et nos diplômes ne sont pas reconnus financièrement dans nos grilles au même niveau que dans le reste de la fonction publique et nos primes sont 30% inférieures.

En ce qui concerne le financement de la recherche, le 20 janvier 2025, le gouvernement a soumis des amendements au sénat visant à une réduction de crédits de 81,3 M€, dont 40,5 M€ sur le programme 150 "Formations supérieures et recherche universitaire" et 20,3 M€ sur le programme 192 "Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle".

La baisse envisagée a également un impact sur les programmes suivants :

-9,8 M€ pour le programme 172 "Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires" ;

-2,3 M€ pour le programme 231 "Vie étudiante" ;

-8,2 M€ en CP s'agissant du programme 142 "Enseignement supérieur et recherche agricoles".

Comment dans ces conditions atteindre les 3% de PIB pour la recherche dont 1% pour la recherche publique afin d'amener le financement de la recherche en France à un niveau comparable à celui de l'Allemagne, l'Autriche ou la Belgique ? <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2411616>

Nous ne pouvons pas accepter que la recherche publique et ses agents soient toujours considérés comme la variable d'ajustement de choix budgétaires discutables. Nous n'avons à payer le prix fort pour les politiques financières dispendieuses en faveur des plus aisés et les dépenses somptuaires de nos dirigeants (34 K€ 1 fauteuil, des repas à plus de 200 € ...).

Après avoir mis le pied à l'étrier à Emmanuel Macron et à sa politique délétère pour une majorité de Français, comment certains élus de gauche peuvent-ils aujourd'hui soutenir un tel projet gouvernemental sous prétexte de stabiliser les choses !

De notre côté nous devons faire entendre notre voix pour défendre notre système social pour une société plus juste et solidaire des plus faibles, pour défendre notre service public et tout particulièrement nos organismes de recherche avec des budgets suffisants, pour défendre nos emplois, et pour exiger des salaires décents et des retraites qui prennent en compte l'intégralité de nos rémunérations.

Relevé de décision de la CE du 21 janvier 2025

Ordre du jour :

1. Actualité - Rapport introductif
2. Key Lab définition du plan d'action
3. Confirmation journée internationale et présentation nouvelle « organisation » participation aux instances internationales
4. Motion dur la paix : texte général – vote
5. CNF de la FERC des 30-31 janvier 2025
6. Elections CoNRS
7. Budget
8. Formation VSS définir les dates (proposition 21 mai après CE°
9. Sondage congrès
10. Orga syndicat

1. Rapport introductif par Claudia Gallina et Patrick Boumier

Débat général : 17 interventions

2. Key Lab : définition du plan d'action → Didier Gori

- Rassemblement devant le CNRS/CS : 12h30 le 27 janvier 2025 Paris Michel Ange
- CE en visio pour caler les actions avant mi-février
- Motion contre les keylabs dans toutes les sections + présentations dans les AG du PPT fourni par le BN
- Construire des actions plus musclées : manifs, AG, grèves → 21 interventions

3. Confirmation journée internationale et présentation nouvelle orga participation aux instances internationales → Dina bacalexi

- 17 mars 2025 journée d'études « Internationale » → approximativement 70 participants – réserver une salle et voir pour le buffet déjeuner.
- Informations sur le mandatement à l'IE, la FERC a choisi de mandater un camarade présenté par la Ferc Sup.

4. Motion sur la paix : texte général → Dina Bacalexi

Vote : 41 pour, 2 abstentions, 0 contre.

5. CNF FERC → Lorena Klein

- Vote mandats délibératifs : P. Blachon, P. Boumier, C. Gallina
Vote mandats consultatifs : N. Miladi, V. Dessirier, L. Klein, J. Kister CFC
Adopté à l'unanimité
- Vote amendements : adopté à l'unanimité

6. Elections CoNRS : → Eric Leroy, Didier Gori

- Présentation du collectif chargé de préparer les élections (D. Gori, E. Leroy, P. Boumier, G. Nadin, C. Herrmann, H. Berkoun) et de l'importance des élections : nécessité de remonter des candidat.e.s ; chaque membre de la CE doit présenter 3 candidats. Claudia Gallina sera relais pour l'Inserm.

7. Présentation nouvelle feuille de remboursement et du budget : → Habiba Berkoun

- Vote feuille de remboursement : unanimité
- Vote du budget prévisionnel : 1 abstention, 40 pour

8. Formation VSS : 21 mai 2025 par formateurs-trices fédéraux et confédéraux, vote : 36 pour, 3 abstentions.

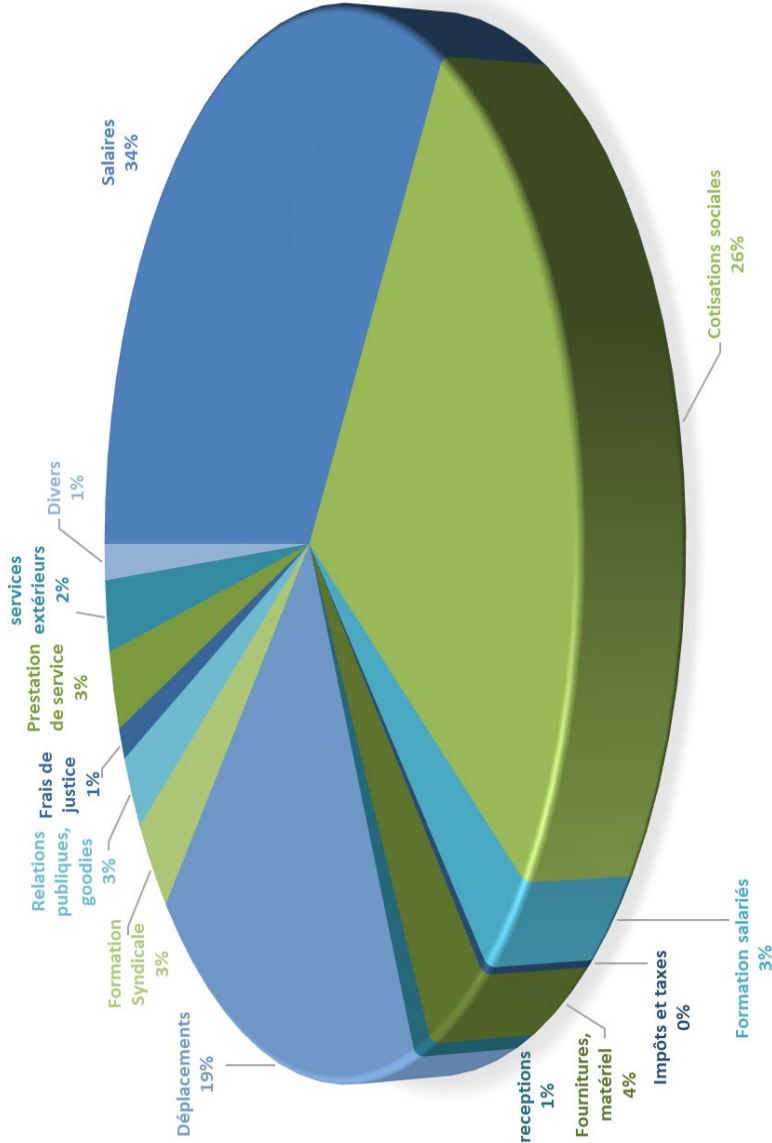
9. Sondage congrès : création d'un collectif chargé de construire ce sondage : Valérie Dessirier, Patricia Ferrari, Julien Dubois.

SNTRS-CGT national

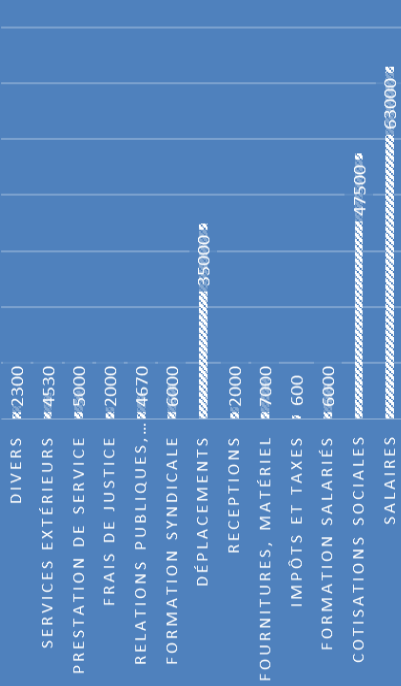
BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES	2025	2024		2024	PRODUITS	2025	2024	2024	2023	2022
	PREVISIONNEL	31/12/2024	Prévisionnel	réalisé		PREVISIONNEL	31/12/2024	Prévisionnel	réalisé	réalisé
ACHATS	12 000,00 €	5 984,51 €	8 500,00 €	6 854,50 €	VENTES & PRESTA. DE SERVICES					
Achats de marchandises					Vente de marchandises					
Fournitures, entretien & petits équipements	2 000,00 €	1 510,51 €	1 000,00 €	832,00 €						
Achat études, prestation de service	5 000,00 €	4 474,00 €	6 000,00 €	3 450,00 €	Prestation de service					
Matériel pour manifestation	3 000,00 €		1 500,00 €	2 572,50 €	Rembt matériel manifestation					
Equipement	2 000,00 €									
					SUBVENTIONS					
SERVICES EXTERIEURS	4 530,00 €	58 725,32 €	52 508,00 €	4 156,07 €	COTISATIONS PROPRES	177 000,00 €	329 791,60 €	157 337,00 €	164 721,26 €	154 709,67 €
Sous-Traitance	2 500,00 €	2 001,46 €	2 000,00 €	2 230,62 €						
Prime d'assurance	230,00 €	198,16 €	200,00 €	192,45 €	AUTRES PRODUITS		25 144,00 €	39 480,00 €	1 675,23 €	
Presse documentation	1 800,00 €	1 778,00 €	1 700,00 €	1 733,00 €						
Congrès SNTRS		54 747,70 €	48 608,00 €		Congrès		25 144,00 €	39 480,00 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	51 970,00 €	44 775,12 €	40 119,00 €	49 505,83 €						
Frais justice	2 000,00 €	600,00 €	3 000,00 €	8 733,71 €	Rembt justice				750,00 €	
Déplacements - (Trajets, hébergement)	35 000,00 €	24 462,64 €	16 727,00 €	30 713,09 €	Remboursements déplacements					
Réceptions	2 000,00 €	674,21 €	1 000,00 €	717,76 €	Remboursements réceptions					
Missions - Congrès SNTRS		11 432,35 €	11 592,00 €							
Frais Formations syndicales	6 000,00 €	5 069,79 €	6 000,00 €	8 703,07 €	Remboursement formations syndicales					
Communication, Poste, listes diffusion	600,00 €	24,50 €	500,00 €	55,80 €						
Frais bancaires	700,00 €	613,35 €	600,00 €	567,50 €						
Gestion courante, Divers	1 000,00 €	527,98 €	200,00 €	14,90 €	Produit Divers				925,23 €	
Pub., relations publiques, dons extérieurs	4 670,00 €	1 370,30 €	500,00 €		Dons, autres extérieurs					
Dons Internes (Section)				947,80 €	Dons internes (sections)				500,00 €	
					Contribution section l'INSERM	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
IMPOTS et TAXES	600,00 €		490,00 €	564,03 €						
CHARGES DE PERSONNEL	116 500,00 €	109 273,53 €	105 000,00 €	100 989,70 €	transfert de charges					
Salaires et traitements	63 000,00 €	62 701,95 €	58 000,00 €	59 027,15 €	Rembt cotisations sociales			1 200,00 €		1 109,98 €
Cotisations sociales	47 500,00 €	46 571,58 €	41 000,00 €	41 962,55 €	Rembt Formation personnel					
Formation personnel	6 000,00 €		6 000,00 €							
DOTATIONS amortiss. & provisions					REPRISES sur provisions					
Total CHARGES D'EXPLOITATION (I)	185 600,00 €	218 758,48 €	206 617,00 €	163 017,93 €	Total PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	184 000,00 €	361 935,60 €	205 017,00 €	173 396,49 €	162 319,65 €
CHARGES FINANCIERES (II)					PRODUITS FINANCIERS (II)	1 600,00 €	1 675,64 €	1 600,00 €	1 064,25 €	1 623,80 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)					PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)		22 999,04 €		5 000,00 €	2 376,09 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)					contributions de financement - report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)					
TOTAL CHARGES (I+II+III+IV)	185 600,00 €	218 758,48 €	206 617,00 €	163 017,93 €	TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)	185 600,00 €	386 610,28 €	206 617,00 €	179 460,74 €	166 319,54 €
Solde créiteur : Excédent	0,00€	167 851,80 €	0,00€	16 442,81 €	Solde débiteur : Déficit	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
					Cotisations	345 000,00 €	340 001,91 €	307 000,00 €	321 046,45 €	301 508,83 €
					Cogetise	168 000,00 €	10 210,31 €	149 663,00 €	156 325,19 €	146 799,16 €
					Cotisations propres	177 000,00 €	329 791,60 €	157 337,00 €	164 721,26 €	154 709,67 €
					Ratio part CGT	48,70%	3,00%	48,75%	48,69%	48,69%
					Ratio part SNTRS	51,30%	97,00%	51,25%	51,31%	51,31%

2025 - DEPENSES PREVISIONNELLES AU NIVEAU NATIONAL



2025-DEPENSES PREVISIONNELLES



2025 - RECETTES PREVISIONNELLE

